



DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC

Délibération n°D20250014

Rapporteur : Alain BANQUET

Service : Réglementation, Urbanisme et Gestion Patrimoniale
Secrétaire de séance : Christian BORDENAVE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS AVRIL, à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 21, 22, 21, 20, 19 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 27/03/2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (1), Christophe DAVID-BORDIER (2), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE (3), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (4), Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSÉS : Laurence ROUAN	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
Charles MARBOT	a donné délégation à	Joël KERDRAON
Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
Joaquina WEINBERG	a donné délégation à	Josie BAYLE
Marc LETURGIE	a donné délégation à	Marie-Claude ANDRIEUX,
Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Eric PROLA
Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON
Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Fatiha BANCAL
Christine FRANÇOIS	a donné délégation à	Fabien RUET
Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Catherine TAVEAU

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Arrivée à la présentation n° 1 « Délégation maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la place de la République et ses abords ».

(2) Départ à la présentation n° 11 « Trésorerie – Avance au budget CCAS ».

(3) Départ à la présentation n° 9 « Attribution des subventions aux associations – Année 2025 ».

(4) Départ à la présentation n° 6 « Approbation du compte financier unique – Exercice 2024 ».

CESSION D'UNE FRACTION DE LA PARCELLE DN199 SITUÉE PASSAGE BOBINSKY A LA COPROPRIÉTÉ DU MARCHÉ COUVERT

VU l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles 1583, 1582 et 1593 du Code civil ;

VU la demande de permis de construire PC 024 037 24 D0093 déposée en date du 15 novembre 2024 pour la création d'un escalier extérieur,

VU le modificatif numéro 5 du règlement de copropriété,

CONSIDÉRANT que l'immeuble de la copropriété du Marché Couvert, situé Place Louis de la Bardonne, est un établissement recevant du public, et qu'il accueille au rez-de-chaussée trois locaux commerciaux dont une banque, au premier étage les associations Retravailler et l'AF2P, un tiers-lieu d'enseignement et de formation au deuxième étage et un plateau en attente d'aménagement au troisième étage,

CONSIDÉRANT que l'immeuble nécessite un escalier de secours complémentaire pour pouvoir exploiter ces trois étages,

CONSIDÉRANT que ce troisième escalier, ne pouvant être réalisé dans le volume du bâtiment, sera construit sur une fraction de la parcelle DN199 pour 28 m² attenante au Nord de la copropriété et donnant sur le passage Bobinsky,

CONSIDÉRANT que cette parcelle appartient à la Commune de Bergerac.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE CÉDER** la fraction de la parcelle cadastrée DN 199p de 28 m² située impasse Bobinsky au profit de la copropriété du Marché Couvert pour 1 € symbolique ;
- **DE DÉSIGNER** l'étude de Maître BONNEVAL, notaire à BERGERAC, pour représenter les intérêts de la collectivité ;
- **DE DIRE** que l'acquéreur prendra à sa charge tous les frais relatifs à cette opération ;
- **D'AUTORISER** monsieur le maire, ou son représentant, à signer toutes pièces nécessaires à la régularisation de l'acte et les éventuelles servitudes afférentes.

Adopté par 31 Voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT (pouvoir), Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG (pouvoir), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZE (pouvoir), Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir), Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANÇOIS (pouvoir), Julie TEJERIZO (pouvoir), Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 03/04/2025.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 8 AVR. 2025
et de l'affichage en date du - 8 AVR. 2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,



Christian BORDENAVE

Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD